



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

11 Novembre

Question écrite n° 117554

Texte de la question

M. Régis Juanico attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur la nouvelle initiative émanant d'associations diverses visant à la création d'une date unique pour honorer « les Morts pour la France ». Il rejette, à l'instar de l'Union française des associations d'anciens combattants et des victimes de guerre, l'idée d'instaurer un « *memorial day* » tendant à banaliser les sacrifices de tous les combattants, acteurs des grandes tragédies de notre histoire contemporaine. Aussi, il souhaiterait connaître sa position quant à l'instauration d'une telle date.

Texte de la réponse

Conscient du risque de désaffection croissante à l'égard des commémorations nationales, le Gouvernement a créé en décembre 2007 une commission de réflexion présidée par le professeur André Kaspi. Cette commission a rendu ses conclusions au Gouvernement le 12 novembre 2008. Elle a mis en lumière des enjeux importants, parmi lesquels la nécessaire pérennisation de la participation du public aux commémorations et le défi de la transmission aux jeunes générations des valeurs sous-jacentes à ces rassemblements mémoriels. Le Gouvernement a en revanche écarté l'idée d'une hiérarchisation des commémorations nationales, prélude à la disparition d'un certain nombre d'entre elles. Il a de même refusé de supprimer certaines journées nationales. En effet, s'il apparaît nécessaire de veiller à éviter la multiplication de journées, la persistance de certaines sensibilités mémorielles doit également être prise en compte. C'est également au nom de ce même devoir de mémoire que le ministre de la défense et des anciens combattants s'est exprimé, le 5 juin 2011, en faveur de la reconnaissance de la journée du 11 Novembre en tant que journée nationale de la mémoire et du souvenir pour tous les « morts pour la France » de tous les conflits.

Données clés

Auteur : [M. Régis Juanico](#)

Circonscription : Loire (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117554

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants (secrétariat d'État)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9685

Réponse publiée le : 1er novembre 2011, page 11571